


Stade de France : les images de vidéosurveillance de la RATP ont également été détruites

Par Le Figaro

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 2 heures

Écouter cet article 

00:00/02:06 



La RATP dispose de caméras de surveillance filmant les stations et leurs abords ainsi que les quais. *fivepointsix / stock.adobe.com*

À l'inverse, la SNCF a annoncé avoir «bloqué l'effacement» et conservé les images. La justice les a réquisitionnées ce vendredi, selon l'entreprise ferroviaire.

La polémique ne cesse d'enfler. Après la destruction des images de vidéosurveillance du Stade de France, qui avaient pourtant filmé les incidents lors de la finale de la Ligue des Champions le 28 mai dernier, ce sont celles de la RATP qui ont également été

supprimées, a appris *Le Figaro* ce vendredi, confirmant les informations du *Parisien*. Des caméras sont en effet installées dans les transports en commun, notamment la ligne 13 et le RER B et RER D, qui permettent de se rendre au Stade de France.

«La RATP dispose de plus de 51.000 caméras de vidéo protection dont 15.000 dans nos espaces», a ainsi indiqué l'entreprise, précisant que les images de cette soirée avaient été détruites, faute de *«réquisition judiciaire»*. *«Le délai de conservation des images des caméras de vidéo protection est de 72 heures pour des raisons de stockage»*, elles sont ensuite *«écrasées automatique par les nouveaux enregistrements»*. La justice peut en revanche récupérer les images si elle en fait la demande dans ce délai de 72 heures.

À VOIR AUSSI - Stade de France: le maire de Liverpool charge Gérald Darmaproust et les autorités françaises

Les images de la SNCF conservées

Contrairement à la RATP, la SNCF, qui gère, elle, le RER D et la partie du RER B qui permet d'accéder au Stade de France, a annoncé vendredi soir avoir conservé ses images. *«Normalement, elles sont effacées au bout de trois jours, mais dans le cadre des événements du samedi 28 mai, l'effacement a été bloqué et les images conservées pour 30 jours, comme la durée légale»*, a indiqué la SNCF au *Figaro*. La justice a fait une *«demande pour réquisitionner les images»*, ce vendredi, a également précisé l'entreprise ferroviaire. Le réseau de caméras de surveillance de la SNCF et de la RATP filment les stations et leurs abords mais aussi les quais. Elles pourraient permettre de vérifier certains témoignages qui font état de vols et d'agression à proximité de la station et de ces gares.

Une annonce qui fait suite à la bombe lâchée par la Fédération française de football (FFF) ce jeudi, devant la Commission des lois du Sénat. Le directeur des relations institutionnelles de la FFF, Erwan Le Prévost, a ainsi déclaré devant les élus que les vidéos enregistrées par les caméras de surveillance du Stade de France avaient été automatiquement supprimées au bout de sept jours. Le préfet de police a cependant affirmé être en possession de ses propres enregistrements.

À VOIR AUSSI - Stade de France: les images de vidéosurveillance ont été *«automatiquement détruites»* au bout de sept jours